

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

**Lundi 22 mai 2023 à 19 H 00 en la Salle du Conseil, au château de la Paix, chemin de
Mons, 61 à 6220 Fleurus**

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. **INFORMATION - Rapport de suivi de la politique locale en faveur de l'énergie et du climat (POLLEC), mise en place sur le territoire de la Ville de Fleurus.**
2. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 15 février 2023 - Eclairage public - Amélioration, déplacement, remplacement et ajout d'un point lumineux à la rue Joseph Scohy à BRYE - Approbation de l'attribution.**
3. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décisions du Collège communal du 1^{er} mars 2023 - Achat de columbariums et cavurnes - Tarifs 2023-2027 - Approbation de l'attribution.**
4. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 1^{er} mars 2023 - Démolition, désamiantage et traitement mérule des bâtiments Place Albert 1er n° 28 et 29 à Fleurus - Approbation avenant 1.**
5. **INFORMATION - Règlements complémentaires pris par le Conseil communal.**
6. **INFORMATION - Procès-verbal de vérification de l'encaisse, arrêtée à la date du 31 mars 2022.**
7. **INFORMATION - Procès-verbal de vérification de l'encaisse, arrêtée à la date du 30 juin 2022.**
8. **INFORMATION - Procès-verbal de vérification de l'encaisse, arrêtée à la date du 30 septembre 2022.**
9. **INFORMATION - Procès-verbal de vérification de l'encaisse, arrêtée à la date du 31 décembre 2022.**
10. **Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle "IMIO" - Assemblée générale ordinaire du 23 mai 2023 - Ordre du jour - Approbation - Décision à prendre.**
11. **A.S.B.L. "Union des Villes et Communes de Wallonie" - Assemblée générale annuelle du 23 mai 2023 - Modifications statutaires - Décision à prendre.**
12. **S.C.R.L. "Société Wallonne des Eaux" (S.W.D.E.) - Assemblée générale extraordinaire du 30 mai 2023 - Décision à prendre.**

13. **S.C.R.L. "Société Intercommunale pour la Diffusion de la Télévision" (en abrégé Brutélé) - Acquisition par la Société Intercommunale Enodia des parts de la Ville - Libération du prix de cession, gestion des garanties et de l'estimation de base et désignation de conseils et mandataires - Décision à prendre.**
14. **Marché conjoint de travaux pour la construction d'un ouvrage de rétention pour les eaux pluviales y compris la conception et l'étude hydraulique - Approbation de la convention Ville de Fleurus/Commune de Sombreffe - Décision à prendre.**
15. **Achat de matériaux de plomberie et de chauffage - Tarifs 2024 à 2027 - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
16. **Contrat d'études "Mission complète d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales et PEB) avec coordination Sécurité Santé (Phase Projet/Réalisation), avec en option un contrat d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage, avec surveillance des travaux" entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus dans le cadre de la relation "In House" pour la rénovation d'un bâtiment à destination d'un pôle de l'Enfance, situé rue de la Station à 6220 FLEURUS (ancien site Derine) - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
17. **Contrat d'études "Mission complète d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales et PEB) avec coordination Sécurité Santé (Phase Projet/Réalisation) et avec en option un contrat d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage, avec surveillance des travaux et un contrat d'expertise en stabilité" entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus dans le cadre de la relation "In House" pour la rénovation d'un bâtiment à destination d'un pôle de l'Enfance, situé chaussée de Charleroi à Fleurus (ancienne école du Centre) - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
18. **Contrat d'études en voirie avec coordination sécurité santé (phases projet et réalisation) et avec en option, la surveillance des travaux entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus dans le cadre de la relation "In House" pour le bail d'entretien des voiries communales 2024 - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
19. **Contrat d'études avec en options, les missions de coordination sécurité et de géomètre entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus dans le cadre de la relation "In House" pour la mission d'étude hydraulique générale du bassin d'orage - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
20. **Contrat d'études "Mission complète d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales et PEB) avec coordination Sécurité Santé (Phase Projet/Réalisation), avec en option un contrat d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage, avec surveillance des travaux" entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus dans le cadre de la relation "In House" pour la rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Wanfercée-Baulet - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
21. **PREVENTION ET SECURITE – Installation de caméras fixes temporaires sur le territoire de la Ville de Fleurus et utilisation de ces caméras par les Agents Constatateurs de la Ville – Décision à prendre.**
22. **COMMERCE - Charte des producteurs et artisans, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1^{er} septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**

23. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Fleurus Culture", dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
24. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Larissa AGUADO, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
25. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Héroïse BLONDEEL, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
26. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Stéphanie BOLTHERYS, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
27. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Eric BONIVER, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
28. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Sébastien DAXHELET, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
29. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Jonathan DELSAUX, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
30. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Jacinta D'SOUZA, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
31. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Aurélie FAIGNARD, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
32. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Patrick LECLERCQ, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
33. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Dominique MOUTHUY, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
34. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Guy REIFF, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**

35. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Thérèse SEMAILLE, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
36. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Marie-Cécile LORIAU, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
37. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Jonathan MARTINEZ, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
38. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Laurence FONSNY, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
39. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Clarisse VAN THIELEN, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
40. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Laurence DUHAIM, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
41. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Nicolas PAIX, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
42. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'Entreprise "Move & Drink", pour l'exploitation d'un bar, dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 02 juin, 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
43. **SPORTS - Règlement du "Mérite sportif 2023"- Approbation - Décision à prendre.**
44. **Affaires Sociales - Charte "Génération sans tabac" - Adhésion - Décision à prendre.**
45. **Facture "DALEMANS S.A." - Application de l'article 60 du R.G.C.C. - Ratification - Décision à prendre.**
46. **Comptabilité communale – Comptes annuels de l'exercice 2022 – Arrêt – Décision à prendre.**
47. **Fabrique d'église Sainte-Gertrude de Wagnelée – Compte 2022 – Décision à prendre.**
48. **Fabrique d'église Saint-Victor de Fleurus – Modification budgétaire n° 1 – Exercice 2023 – Décision à prendre.**
49. **Convention de mise à disposition de matériel communal (tonnelles) entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "L'Alternative", dans le cadre de la Fête de la Musique à Fleurus, le 24 juin 2023 - Approbation - Décision à prendre.**

50. Enseignement fondamental – Convention de mise à disposition de matériel communal (tonnelles), entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Promotion de l'enseignement communal de Fleurus", dans le cadre de l'organisation d'un décathlon, pour les élèves de 5ème et 6ème années primaires, le 26 mai 2023 – Approbation - Décision à prendre.
51. Enseignement fondamental – Octroi de 82 périodes d'instituteur(trice) et 24 périodes de cours de néerlandais, à charge communale, pour l'année scolaire 2023/2024 – Décision à prendre.
52. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Octroi de 45 périodes professeurs et de 27 périodes de secrétariat, à charge communale, pour l'année scolaire 2023/2024 – Décision à prendre.
53. Accueil Temps Libre - Renouveau du Programme de Coordination Locale pour l'Enfance 2023-2028 - Approbation - Décision à prendre.
54. C.R.A. – Renouveau de l'agrément – Règlement d'Ordre Intérieur des parents – Approbation - Décision à prendre.
55. C.R.A. - Renouveau de l'agrément - Projet pédagogique - Approbation - Décision à prendre.

SÉANCE A HUIS CLOS

56. Personnel communal – Démission, pour mise à la retraite, à partir du 1^{er} juillet 2023, présentée par une Cheffe de Service administratif, à titre statutaire – Décision à prendre.
57. Personnel communal – Demande de cumul d'une autre activité professionnelle – Décision à prendre.
58. Enseignement fondamental - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'un maître d'anglais, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, du 16 mai 2023 au 31 mai 2023, à raison de 20 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
59. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 22 avril 2023 au 21 mai 2023, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
60. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître de morale, du 03 avril 2023 au 07 juillet 2023, à raison de 02 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
61. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 11 avril 2023, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
62. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 11 avril 2023, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
63. Enseignement fondamental communal – Rapport d'évaluation d'un Directeur stagiaire d'écoles – Décision à prendre.

64. Enseignement fondamental communal – Rapport d'évaluation d'une Directrice stagiaire d'écoles – Décision à prendre.

FLEURUS, LE 10/05/2023

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre f.f.-Président,

Laurent MANISCALCO



Francis LORAND